Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2014)

Heft: 2

Artikel: Les Forces aériennes et la base aérienne de Payerne

Autor: Studemann, Benoit

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-781119

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Les Forces aériennes et la base aérienne de Payerne

Col EMG Benoît Studemann

Commandant BA Payerne

S i notre pays peut offrir à sa population une grande prospérité et un niveau élevé de bien-être, il le doit à sa démocratie, sa stabilité politique et à sa liberté. Le fondement de ces valeurs est un système de sécurité globale, compétent et efficace, garantissant la sécurité politique, économique ou sociale, individuelle ou collective de chacun. Les apports clés de cette sécurité sont le droit à la propriété, l'accès à la justice, la protection de la personnalité et des droits élémentaires, un haut niveau d'éducation et de formation et un état social performant.

Missions des Forces aériennes

L'espace aérien constitue la troisième dimension du territoire national. La menace provenant du ciel ne se limite cependant pas uniquement à la guerre classique. Le terrorisme peut également sévir dans l'espace aérien. Véritable carrefour au cœur de l'Europe, plus de 3'000 avions sillonnent chaque jour notre espace aérien. C'est dans cette dimension que les Forces aériennes doivent s'acquitter d'une multitude de missions qui reposent sur des bases légales.

Le droit international public impose à chaque état d'exercer un contrôle permanent sur son propre espace aérien et d'y intervenir le cas échéant. Le déroulement ordonné du trafic aérien requiert donc un service de police aérienne analogue à celui de la police routière. Les Forces aériennes peuvent identifier, constater, contrôler, aider et imposer avec les F/A-18 *Hornet* partout en Suisse, avec précision, à près de deux fois la vitesse du son, en cas d'anomalie dans la circulation aérienne.

En situation de crise, il est aussi extrêmement important d'empêcher la création d'un vide stratégique dans son propre espace aérien. Il s'agit alors de défendre cet espace aérien et de protéger la population et ses propres troupes au sol.

Les Forces aériennes garantissent avec leurs moyens de transport aérien la mobilité rapide de notre armée. Lors



F/A-18 *Hornet* partant pour une mission. Toutes les illustrations [©] Forces aériennes suisses.

de catastrophes naturelles, ces moyens sont également disponibles à titre subsidiaire aux autorités civiles, offrant des capacités de transport de grande envergure.

Les Forces aériennes suisses sont prêtes avec leur personnel, matériel et savoir-faire à participer à des opérations humanitaires et de promotion de la paix, comme c'est le cas depuis 2002 au Kosovo.

L'acquisition de renseignements constitue la troisième mission des Forces aériennes. Les drones de reconnaissance et les hélicoptères équipés chacun de systèmes de vision diurne et nocturne offrent une panoplie de prestations de reconnaissance au commandement de l'Armée ainsi qu'aux autorités civiles, notamment les polices cantonales et les gardes-frontière.

Dans le cadre de la mission SAR (Search and Rescue), les Forces aériennes garantissent l'engagement 365 jours par an et 24 heures sur 24 d'un *Super Puma* équipé d'un système FLIR (Forward Looking Infrared) au profit des organisations «Feu bleu» de notre pays, pour des missions de recherche.

Base aérienne de Payerne

La région de la Broye est en quelque sorte le berceau de l'aviation suisse, puisque c'est le 10 mai 1910 à Avenches qu'Ernest Failloubaz, enleva du sol un appareil construit par son ami René Grandjean.

La Base aérienne de Payerne pour suit cette longue tradition de pionnier, puisque l'aviation militaire s'intéressa dès 1921 aux possibilités offertes par la Basse-Broye avec la création d'une place d'atterrissage. Sous la pression des évènements politiques qui laissent pressentir la 2º Guerre mondiale, puis pendant la mobilisation, l'extension de l'aérodrome et de la place d'armes va prendre un rythme de plus en plus rapide.

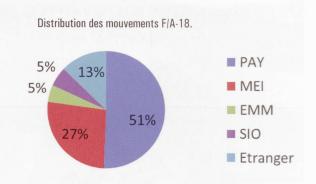


Vue aérienne de la Base aérienne de Payerne.

Aujourd'hui l'aérodrome militaire de Payerne abrite la principale Base aérienne de notre pays qui porte comme enseigne la Guêpe.

Avec une piste de 2'800 m équipée de nombreux systèmes de navigation aérienne, elle sert de place d'engagement à une escadre d'aviation et une escadre de transport aérien. L'escadre d'aviation 11 se compose professionnellement des escadrilles aviation 17 et 18 opérant sur F/A-18 Hornet, auxquelles s'ajoute l'escadrille aviation 6 formée de pilotes de milice et volant sur F-5 Tiger. L'escadre garantit les engagements de police aérienne et de défense aérienne, ainsi que l'entraînement et le perfectionnement des pilotes. L'escadre accueille aussi chaque année le cours de transition F/A-18 pour les nouveaux pilotes fraichement brevetés. Le nombre de machines à l'engagement varie semaine après semaine en fonction de la planification annuelle des cours des Forces aériennes. L'escadre aviation engage chaque jour entre 8 et 12 F/A-18, auxquels s'ajoutent pendant certaines périodes 2 à 8 F-5 Tiger.

La Base aérienne dispose d'un potentiel de 11'000 mouvements d'avions de combat. Ce chiffre a été défini en 2007 par le Conseil fédéral dans le Plan sectoriel militaire (PSM). En 2013, le nombre de mouvements de jets de combat s'est élevé à 7'656. Cela représente 35% de tous les engagements d'avions de combat des Forces aériennes et 51% des engagements de F/A-18.



L'escadre de transport aérien 1 (TA) porte la responsabilité des missions liées aux hélicoptères (Super Puma, Cougar et EC635) et aux avions de transport à voilure fixe (PC-6). L'escadre se compose des escadrilles TA 1 et 5 formées de pilotes professionnels et de pilotes de milice. Les équipages sont régulièrement engagés à l'étranger pour des missions humanitaires et depuis 2002 pour les missions de maintien de la paix, dans le cadre de la KFOR au Kosovo.

L'escadre accomplit les missions dans le domaine du transport de personnes et de matériel, de la recherche et de la surveillance aérienne au profit de l'armée, des administrations fédérales (gardes-frontière, etc.) et des polices. Ses pilotes assurent également la permanence Search and Rescue (SAR), un piquet de recherche des avions disparus avec un délai d'alerte d'une heure, 24 heures sur 24, durant une semaine entière, pendant environ 17 semaines par année. Ce même équipage est engagé régulièrement durant ce piquet pour la recherche de personnes disparues au profit des polices cantonales à l'aide de la caméra thermique FLIR.

La Base aérienne garantit avec ses équipes de mécaniciens, avioniciens, armuriers et autres spécialistes l'exploitation, la maintenance et la réparation des avions de combat, des hélicoptères et des avions légers au profit des escadres. En particulier, Payerne est, au niveau national, le centre de compétence d'exploitation du F/A-18 qui garantit et coordonne l'instruction, l'engagement et la maintenance des F/A-18. La base met également à disposition les équipes techniques nécessaires aux diverses opérations lors de campagnes à l'étranger. Elle assure aussi le piquet de sauvetage (pompier d'aéroport) selon les normes OACI et de relevage en cas d'incidents ou d'accidents d'aéronefs.

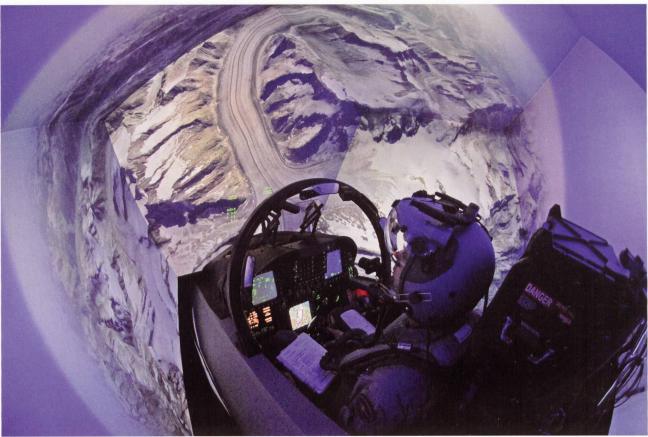
De plus, les mécaniciens du TA garantissent les opérations du Service de transport aérien de la Confédération (STAC), qui transporte les membres du Conseil fédéral ou les hauts fonctionnaires. Ces opérations ont lieu ponctuellement à toute heure, le samedi et le dimanche compris, tout au long de l'année. Ce même personnel assure le service de vol et la maintenance de l'hélicoptère du SESA (Service d'enquête suisse des accidents), ceci 24/24.

Les simulateurs de vol du F/A-18 sont également installés en bordure de la piste broyarde. Une équipe de techniciens en garantit l'exploitation, permettant aux pilotes de s'entraîner dans des domaines de vol et d'engagement



Le Faucon de l'escadrille 17 et la Panthère noire de l'escadrille 18. Super Puma SAR et sa caméra FLIR.





Cockpit et visuel du simulateur F/A-18.

particuliers: vol à basse altitude, vol supersonique, vol de nuit, missions tactiques à 2 ou 4, entrainement aux pannes. Tout ceci sans risques et en ne produisant aucune émission sonore. Il faut par contre mentionner que les simulateurs ne remplacent pas l'expérience du vol qui reste primordiale pour la maîtrise de l'avion.

Organisation professionnelle

L'organisation professionnelle de la Base aérienne lui permet de remplir ses missions journalières. Par contre, la vie ne s'y arrête jamais. En effet, la sécurité du site est opérationnelle 24 heures sur 24 et de nombreuses missions de vol sont accomplies en dehors des heures d'ouverture normale, exigeant beaucoup de flexibilité de la part du personnel et un engagement à toute épreuve. L'effectif en personnel de la base proprement dit est constitué de 177 collaborateurs (y compris les pilotes) et 32 apprentis.

La Base logistique de l'Armée (52 collaborateurs), la Base d'aide au commandement (13), Skyguide (21) garantissent pour les opérations aériennes l'exploitation et l'entretien de la piste, l'exploitation des installations électroniques (radar), la sécurité aérienne.

Ces parties d'organisations sont subordonnés pour l'engagement au commandant de la base.

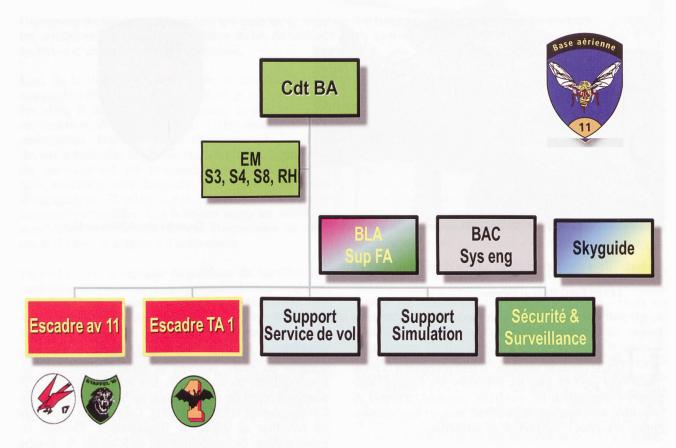
Organisation militaire

Pour lui permettre d'opérer 24 heures sur 24, la Base aérienne doit être renforcée par une organisation de milice sous une conduite régimentaire. Les composantes « défense aérienne » et « transport aérien » sont organisées de telle façon à ce qu'elles puissent opérer de manière complétement indépendante. Leur structure est caractérisée par une organisation centralisée de la logistique et de l'administration, unique en son genre.

La composante « défense aérienne » est constitué de plus de 900 militaires regroupés dans :

- un état-major de base;
- une escadre aviation réunissant les pilotes et le personnel nécessaire à l'engagement des avions de combat;
- un groupe de support garantissant la réparation des avions, la gestion de la munition avion et l'exploitation de l'aérodrome;
- un groupe logistique centralisant les fonctions de ravitaillement – évacuation, subsistance, sanitaire, circulation – transport, ainsi qu'une section sapeurs responsable de la réparation des pistes;
- une compagnie de sûreté permettant la protection de l'infrastructure vitale.

La composante «transport aérien» doit pouvoir opérer sur la base et sur des emplacements extérieurs. Elle est constituée de plus de 700 militaires regroupés dans:



Structure professionnelle de la Base aérienne de Payerne.

- un état-major de base;
- une escadre TA réunissant les pilotes et le personnel nécessaire à l'engagement des hélicoptères ;
- un groupe TA garantissant les fonctions de support (réparation des hélicoptères et exploitation de l'aérodrome), ainsi que toutes les fonctions logistiques;
- une compagnie de sûreté TA.

En règle générale, la Base aérienne 11 accomplit deux cours de répétition par année, un par composante. La défense aérienne est pour sa part régulièrement engagée pour la protection de la conférence du WEF à Davos.

L'apport économique

L'ensemble du personnel du DDPS travaillant sur l'aérodrome s'élève à 460 postes auxquels s'ajoutent les 50 collaborateurs de la Formation d'application de la DCA.

La Formation d'application aviation 31 forme dans ses écoles de recrues, de sous-officiers et d'officiers tous les militaires et spécialistes incorporés dans les formations de milice des bases aériennes. Elle est stationnée dans la caserne de l'aviation et dans deux halles situées au sud de la piste.

Confrontée à des problèmes de relève dans les années soixante, la Base aérienne a développé un centre de formation professionnelle performant. Aujourd'hui, 4 maîtres d'apprentissage encadrent les 16 apprentis électroniciens et les 16 apprentis polymécaniciens. Au cours des deux dernières décennies la movenne

Au cours des deux dernières décennies, la moyenne annuelle des investissements s'est élevée à plus de 10 millions de francs.

Les soucis du commandant

Même si d'importants investissements ont été octroyés à la Base aérienne de Payerne, une partie de l'infrastructure reste en mauvais état. De nombreux bâtiments et certaines halles d'avions construites avant, pendant et après la 2° Guerre Mondiale n'ont pas ou peu été assainis depuis leur construction. De nombreux projets sont lancés, mais leur vitesse de réalisation n'est de loin pas supersonique.

Un autre souci plane au niveau de la sécurité des vols et celle des utilisateurs, puisque deux routes traversent toujours la piste. La piste de l'aérodrome n'est toujours pas clôturée, même si un projet est en cours de développement depuis bientôt 10 ans. En effet, de nombreux incidents ont émaillé les opérations ces dernières années. L'indiscipline des utilisateurs est le plus souvent la cause de ces événements: une barrière abaissée n'empêche pas un cycliste, un promeneur voire même un maître d'école avec ses élèves de traverser la piste pendant le service de vol. Une situation sécuritaire unique en Europe!